

STAGE DE PLEIN AIR des 4° . 2010
INFORMATION - INSCRIPTION

Le stage de plein-air, proposé comme chaque année aux élèves de 4°, aura lieu du :
lundi 21 JUIN au vendredi 25 JUIN 2010

Objectifs:

Ce stage fait partie du temps scolaire, c'est une période d'apprentissage:

- à la vie en collectivité
- au respect des autres et de l'environnement
- à l'acceptation de tâches
- à la prise d'initiatives
- à l'endurance.

Programme :

Les élèves partiront en randonnée, sur 3 jours, par groupes de 18 ,encadrés par 2 professeurs, puis seront hébergés dans une base de plein air, en pension complète, pendant 2 jours, et pratiqueront des activités diverses (spéléo , escalade , kayak,..) encadrées par des moniteurs diplômés.

Une réunion d'information pour les parents de chaque groupe sera prévue .

Toutes les informations et les documents se trouveront sur le site du collège :

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/colleges/col-69/vendome/index.php> rubrique voyage – lozère.

Financement:

Son coût sera de : **190 €** environ; des difficultés financières peuvent exister mais ne doivent pas être une entrave au départ. Il faudra les signaler au professeur responsable. Une aide par le fonds social du collège est possible.

Conditions:

Pour participer à ce stage, les élèves devront :

- être aptes à suivre une randonnée pédestre (ne pas être dispensés en EPS et avoir participé au cross du collège)
- savoir nager
- être motivés pour suivre les objectifs du stage
- être régulièrement présents lors des séances de préparation
- se procurer du matériel individuel (sac à dos, duvet,...), une liste sera distribuée
- être assurés (dommages corporels et responsabilité civile).

Nous nous réservons le droit de ne pas accepter un élève dont le comportement est contraire aux objectifs du stage ou pouvant nuire à la sécurité du groupe.

Inscription:

Les élèves devront s'inscrire par groupes de 4 maximum, non mixtes, dans le cadre de leur classe (si possible).

Ils remettront la liste du mini-groupe avec des arrhes de 100 euros par élève à l'ordre de : **Agent comptable du lycée Ampère** (avec le nom et la classe de l'élève au dos)

Le nombre de places étant limité à 90, les élèves ayant retourné ce bulletin dans les délais seront prioritaires.

Cette inscription vaut engagement auprès du centre de plein air et de ce fait tout désistement entraînera une retenue financière pour l'élève concerné.

Bulletin à remettre à Mme BLANC en salle 212 (labo SVT) le mardi 19 janvier à 9h55; à 12h ou à 15h35 ou le mercredi 20 janvier à 9h55 . Aucun bulletin ne sera accepté en-dehors de ces horaires.

STAGE LOZERE - BULLETIN D' INSCRIPTION (un par groupe)

| <i>NOM</i> | <i>Prénom</i> | <i>Classe</i> |
|------------|---------------|---------------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |